

APPEL À PROJETS – NOËL CONTRE L'ISOLEMENT DES AÎNÉS

Contexte

Les fêtes de fin d'année, synonymes de partage et de convivialité, peuvent accentuer l'isolement des personnes âgées, notamment celles vivant seules ou en établissement. Afin de renforcer les liens sociaux et de promouvoir des démarches solidaires, le **Fonds de Dotation A2micile** lance un appel à projets à destination des structures d'intérêt général.

Objectif

Soutenir et accompagner des actions permettant de :

- Rompre l'isolement des personnes âgées durant la période de Noël,
- Créer des moments de convivialité, festifs et chaleureux,
- Favoriser la rencontre intergénérationnelle et le lien social,
- Valoriser la place des aînés dans la société.

Qui peut candidater ?

Sont éligibles, conformément au cadre du mécénat :

- **Associations loi 1901** reconnues d'intérêt général,
- **Fondations** reconnues d'utilité publique ou fondations abritées,
- **Fonds de dotation** ayant un objet d'intérêt général.

Les structures candidates devront être en mesure de fournir les justificatifs attestant de leur éligibilité au régime du mécénat (attestation d'intérêt général, statuts, etc.).

Financement proposé

- Montant de l'aide : jusqu'à **4000 euros** par projet,
- Nombre de projets soutenus : **10**

Critères de sélection

- Impact social (nombre et profil des bénéficiaires),
- Faisabilité et qualité de mise en œuvre,
- Originalité et pertinence par rapport à l'objectif,
- Capacité à mobiliser bénévoles et partenaires locaux.

Modalités de candidature

Les candidats devront transmettre un dossier comprenant :

1. Une présentation de la structure (statuts, missions, expérience),
2. Une description détaillée du projet,
3. Un budget prévisionnel,
4. Un calendrier de réalisation,
5. Les justificatifs d'éligibilité au mécénat.



Date limite de dépôt : 1^{er} novembre 2025



Les dossiers sont à envoyer par email à : **mailys.chaulet@a2micile.com**

Calendrier prévisionnel

- Lancement de l'appel à projets : 1^{er} septembre 2025,
- Clôture des candidatures : 1^{er} novembre 2025,
- Sélection et notification des lauréats : 30 novembre 2025
- Mise en œuvre des projets : décembre 2025.

Contact



Site internet : <https://www.fonds-dotation-a2micile.com/>

Pour toute question relative à cet appel à projets :
Chaulet Mailys, Déléguée générale du Fonds de Dotation A2micile



mailys.chaulet@a2micile.com